

Vivre THOIRY

Votre magazine municipal



**LETTRE INFO,
PAS ENCORE
INSCRIT?
SCANNEZ-
MOI!**



**LA MOBILITÉ
DOUCE**



1



2



5



6



3



4

1 NOUVEAU GRAFF De belles abeilles ont fait leur apparition sur le mur situé à En Poulet, à l'entrée de Thoiry route des Terrettes. **2 INAUGURATION** Le 10 septembre, Mme le Maire a inauguré la cour de l'école maternelle fraîchement rénovée avec de nouveaux espaces plus verts. **3 DÉPART** Les élus ont accompagné Jonathan Lamy jusqu'à l'aéroport avant son départ pour le Manaslu. **4 SEPTEMBRE EN OR** Les élus municipaux se sont de nouveau associés à l'initiative du collectif GRAVIR dans le cadre du mois international de lutte contre les cancers de l'Enfant. **5 OCTOBRE ROSE** Thoiry s'est parée de rose tout le mois d'octobre afin de soutenir la campagne annuelle de l'association Ruban Rose destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. **6 CONCOURS DE DESSIN** L'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Ain intervient dans les écoles pour les sensibiliser au fonctionnement démocratique de notre pays et de ses institutions. De jeunes CM1 Thoirysiens ont reçu le 1^{er} prix du concours de dessin organisé par l'association.



Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry
Parution trimestrielle • Édité à 3 200 exemplaires.

Hôtel de ville
374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication
Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Rédaction
Service communication

Photographies
Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

Charte graphique mise en page & impression
Région AURA • Pagina Communication

Impression
Imprimé sur un papier issu d'usines ISO
14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



Au plus proche de vous

Je suis très heureuse de pouvoir constater que nous pouvons enfin nous réunir, nous retrouver et échanger. Les manifestations, communales et associatives reprennent, les activités sportives, ludiques et culturelles également. Il faut encore adopter des comportements prudents afin que le COVID ne nous prive pas, une fois encore, du plaisir de nous rassembler, d'agir ensemble.

Être au plus proche de vous reste une priorité: depuis le mois d'octobre et afin de pouvoir vous informer directement de ce qui se passe sur votre commune (manifestations, agenda, travaux, informations pratiques...), nous avons mis en place une lettre d'info 100 % dématérialisée. Pour la recevoir, rien de plus simple, scannez le QR code de la page de couverture et remplissez le formulaire.

Les grands projets du mandat ont enfin commencé. Vous avez pu voir que la voie verte, tant attendue depuis plusieurs années, est en train de prendre forme. Les traverses de chemin de fer disparaissent peu à peu sous le remblai pour créer une voie de 3 m de largeur, qui sera accessible à la fin du printemps aux piétons et vélos.

Des concertations ont été lancées sur des projets de circulation partagée avec les habitants et riverains de la rue d'Allemogne et de la rue de la Croix. En accord avec eux, ces deux rues seront aménagées au printemps 2022 en Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB), plus connues sous le nom de Chaucidou.

Enfin l'espace municipal de convivialité a ouvert ses portes: les ateliers équilibre affichent complets, les jeux rencontrent un vif succès et les rencontres TricoThé ou autour du livre se font doucement connaître.

L'hiver approche, n'oubliez pas d'équiper vos véhicules en conséquence. Pour le côté plus festif, je vous laisse découvrir le programme des animations de Noël qui animeront le centre de Thoiry.

Bonne lecture à tous et au plaisir de nos prochaines rencontres.

MURIEL BÉNIER

MAIRE DE THOIRY

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

SOMMAIRE

P 4-5
S'informer

P 6
English Digest

P 7
S'exprimer

P 8
Les missions de la police municipale
Mairie et associations

P 9-10-11
La mobilité douce

P 12-13
Des aménagements pour les jeunes

P 14
Travaux : sentier de Narderans

P 15
Végétalisation du cimetière

P 16
Le programme des festivités de fin d'année

P 17
Le recensement citoyen
Ateliers CLIC
Les Thoisyens en image

P 18 - 19
Retour en images sur le voyage
de fleurissement 2021

P 20 - 21
L'espace municipal de convivialité prend
vie

P 22
La compétence GeMAPI

p 23
État civil

p 24
Agenda

2021 : 8 848 m + 8 516 m + 8 163 m

Après son doublé Everest (8848 m) et Lhotse (8516 m), Jonathan Lamy a décidé que 2021 serait une année himalayenne. Toujours avec le soutien de la ville de Thoiry, il s'est attaqué au mois de septembre au Manaslu, 8^e plus haut sommet du monde.

Pari gagné! **Le 27 septembre à 8 h, Jonathan a atteint les 8163 m du sommet**, une ascension qu'il a réalisée sans oxygène. C'est ainsi que Thoiry s'est retrouvée par trois fois au-dessus de 8000m en 2021, ses couleurs portées aux sommets par Jonathan.

L'ascension du Manaslu débute par une marche d'approche de cinq jours, pour atteindre le camp de base. Comme pour les ascensions

précédentes, elle nécessite une acclimatation à la haute altitude, qui est réalisée par des rotations successives entre le camp de base et les trois ou quatre camps intermédiaires. Le 29 octobre, Jonathan a présenté le film de son ascension de l'Everest à la salle des fêtes de Thoiry. Pour ceux qui n'ont pu y assister, il a promis une mise en ligne sur Youtube durant l'hiver. Restez attentifs ! ●



@J Lamy

Nouveaux habitants



En tant que nouvel habitant de la commune de Thoiry, vous avez dû recevoir une invitation vous conviant à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Mme le Maire et son équipe auront le plaisir de recevoir les nouveaux habitants autour **d'un petit déjeuner à l'espace municipal de convivialité**, au 250 rue de la Gare au sein de la résidence des balcons de Nardérons, **le samedi 27 novembre 2021 à 10 h.**

Si vous êtes nouvellement arrivé(e) sur la commune (après novembre 2021) et que vous n'avez pas reçu d'invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie ou à vous présenter le 27 novembre à 10 h, une jolie occasion de découvrir la commune, ses équipements, les grands événements qui animent une année et d'échanger avec l'équipe municipale. ●

La taxe sur le foncier bâti

Un certain nombre de propriétaires se sont inquiétés à la réception de leur feuille d'imposition en découvrant la somme payée à la commune pour le foncier bâti et pourtant, aucune augmentation de fiscalité n'a été votée par le conseil municipal.

L'explication est simple : suite à la suppression de la taxe d'habitation, l'État a mis en place un système de compensation au profit des communes qui la percevaient. Elles se voient désormais attribuer la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. Concrètement : en 2020, le taux communal était de 13.10 % et le taux départemental de 13.97 %. En 2021, le taux communal est de 27.07 % tandis que le taux départemental a disparu.

Pour le contribuable, l'opération est donc sans conséquence sur la somme totale acquittée. ●



Plan grand froid



Les communes doivent tenir un registre nominatif des personnes dites fragiles (65 ans et plus, adulte handicapé, 60 ans et plus reconnu inapte au travail) en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence lors de risques exceptionnels. Si vous êtes concerné(e) et souhaitez vous inscrire, vous devez remplir le formulaire sur le site internet de la ville : www.mairie-thoiry.fr/vivre-ensemble/vie-sociale-et-solidaire/services-sociaux et le déposer à l'accueil de la mairie. ●



Équipement des véhicules en période hivernale

À compter de 2021, chaque année en période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars) tous les véhicules à quatre roues et plus doivent obligatoirement être équipés en pneus hiver ou détenir des chaînes ou chaussettes à neige (décret n°2020-1264). Cette obligation concerne les communes dites de montagne dont Thoiry fait partie. ●

Déjections canines

Afin de respecter le bien-être de tous, les propriétaires d'animaux domestiques sont dans l'obligation de ramasser les déjections canines lorsqu'ils promènent leur chien. Des "toutounet" à destination des usagers sont installées en libre-service à divers endroits de la commune. ●

Pour rappel,
le non ramassage
de crottes de
chien est passible
d'une amende de

135 €



Chaucidou



In order to better meet the needs of all road users in certain streets in Thoiry where the space available is insufficient for a pavement, the municipality, in consultation with residents, has launched a project for putting in place “shared roadways” (CVCB).

Better known as a Chaucidou (CHAUssée pour les CIrculations DOUces), motor vehicles travel on a central two-way lane while cyclists and pedestrians use two multi-use side lanes, where they have priority. When two motor vehicles cross each other, they are allowed to move temporarily to the side lanes.

The implementation of this type of road requires a speed limit of 30 km/h, creating a stop on all streets that cross the CVCB and redesigning the entrance and exit of the road. Parking will be prohibited on both sides.

Rue d'Allemogne and Rue de la Croix will be converted to Chaucidou by spring 2022. We are currently considering whether the Rue de la Crotte du Moulin should also be modified. ●



In this autumn issue, I am happy to be able to say that we can finally get together once more, with community and association events starting up again, as well as sports, leisure, and cultural activities. However, we still need to maintain sanitary protocols to ensure that COVID does not deprive us once more of the pleasure of working and socialising together

Since October we have started a 100% digital newsletter in order to keep you regularly informed of what is happening in Thoiry (events, agenda, works, practical information...). To receive it, just scan the QR code on the cover page of this issue and fill in the form.

The major projects of this mandate are finally taking shape. You will have seen that the long awaited greenway is under construction, with the railway sleepers gradually disappearing to create a 3-metre-wide path to be shared by pedestrians and cyclists as of late spring 2022.

Consultations have been held with the residents of Rue d'Allemogne and Rue de la Croix on shared traffic projects. In agreement with them, these two streets will be converted into “shared roadways” (CVCB), better known as Chaucidou, in the spring of 2022.

The municipal social centre has also opened its doors. The well-being workshops are fully booked, the games evenings have been very popular and the Trico Thé and book sessions are gradually gaining in popularity.

Winter is fast approaching, so don't forget to equip your vehicles accordingly and for something festive to look forward to check-out the Christmas entertainment schedule inside this issue.

Happy reading to all, and we look forward to meeting you again soon. ●

Unis Pour Thoiry Pays de Gex

SOS médecins !

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre détresse quant à la pénurie de médecins et notamment de généralistes que subit le Pays de Gex.

Sachez que, loin d'ignorer la situation, nous partageons votre inquiétude sur une situation devenue critique après des départs à la retraite sans remplacement, des départs vers la médecine du travail, des arrêts de travail des médecins restant en exercice et qui ne réussissent pas à absorber la surcharge d'une patientèle laissée pour compte...

Nous ne trouvons pas de généraliste pour venir occuper les 2 cabinets libres dans la maison municipale de santé.

Les Gessiens se retrouvent seuls, face à leurs pathologies, sans aucun suivi médical cohérent lorsqu'ils arrivent seulement à obtenir un rendez-vous.

C'est pourquoi, considérant que faute de suivi médical nos administrés sont en danger, Mme le Maire a récemment alerté Mme la Préfète de l'Ain ainsi que le Président du Département de l'Ain afin que des solutions soient rapidement trouvées. ●

Réenchantons Thoiry

La liste Réenchantons Thoiry n'a pas communiqué d'article pour cette édition. ●

Les missions de la police municipale



Le policier municipal agit **sous l'autorité directe du maire**, pour lequel il exerce en uniforme, des missions de prévention et de surveillance, de maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques sur l'ensemble de la commune. Il possède des pouvoirs de police administrative et judiciaire.

La police municipale de Thoiry est composée de cinq agents : un administratif et quatre agents de terrain. Police de proximité, elle exerce de nombreuses compétences, certaines en lien avec la Gendarmerie nationale, une convention ayant été signée en ce sens :

- Proximité avec la population (patrouilles, entrée/sortie d'école)
- Surveillance des lieux publics et des bâtiments communaux
- Sécurisation des manifestations communales
- Exécution des arrêtés (municipaux, préfectoraux)
- Constatation des infractions pénales (circulation routière, nuisances sonores)
- Enlèvement des véhicules : gênants, abusifs, ventouses, épaves sur la voie publique
- Gestion des objets trouvés
- Gestion de la divagation des animaux et incidents animaliers
- Interventions diverses (accidents de la circulation, secours à personnes)
- Protection des centres commerciaux
- Lutte contre le trafic de stupéfiants et les cambriolages. ●



Mairie et associations

La commune a besoin des associations qui proposent animations et manifestations, activités sportives, ludiques ou encore culturelles.

Les associations sollicitent les communes pour la mise à disposition de matériel, d'équipement ou de salle, l'obtention d'aides financières (subventions de fonctionnement ou exceptionnelles sur projets). Toutes les demandes sont formalisées depuis 2015 par le dépôt de formulaires et de pièces justificatives.

Le maire, responsable du pouvoir de police sur sa commune, délivre les autorisations pour l'organisation d'activités accueillant du public ou se déroulant sur le domaine public (manifestation exceptionnelle, spectacle, rallye, buvette...).

Le président de l'association reste responsable de la sûreté, de la sécurité et des conditions sanitaires de toute manifestation qu'il organise pour le compte de l'association.

La ville de Thoiry a fait le choix de proposer des formations annuelles aux dirigeants associatifs et organise tous les deux ans un forum des associations qui leur permet de se faire connaître et de présenter leurs activités.

La relation mairie-association se construit ainsi sans aucune ingérence d'un côté comme de l'autre. ●

La mobilité douce

Au cœur des préoccupations des Thoirysiens, la mobilité, et particulièrement la possibilité d'utiliser d'autres modes que la voiture, est en première ligne des projets municipaux.

L'équipe municipale travaille depuis plusieurs années afin de développer des modes de déplacement alternatifs aux véhicules motorisés. Une politique volontariste qui porte ses fruits et qui verra de nombreux projets se concrétiser à court terme pour certains et à plus moyen terme pour d'autres. Voie verte, véloroute, Chaussées à Voie Centrale Banalisée, chemin des écoliers... découvrez comment vous allez pouvoir cheminer autrement, à pied ou à vélo dans Thoiry.



À pied ou à vélo

La voie verte

Axe stratégique qui relie le centre de Thoiry, avec les écoles, les commerces de proximité et les équipements sportifs et publics, à Fenières et Allemogne, l'ancienne voie ferrée se transforme en voie verte depuis la rue du Poizat jusqu'à la rue des Battoirs, soit 2,7 km.

Les travaux ont démarré au mois de septembre et consistent à aménager une voie de 3 m de large, dédiée aux mobilités douces (vélos et piétons) en recouvrant, d'un revêtement totalement perméable à l'eau, les rails et traverses de l'ancien chemin de fer. Cet aménagement permet également d'améliorer la qualité et la sécurité de la principale entrée de la commune rue de la Gare ainsi que toutes les traversées routières de la voie verte.

Véritable colonne vertébrale d'un squelette de mobilités en mode doux qui se développe sur la commune, elle permettra dès la fin du printemps à nos écoliers d'accéder aux écoles en toute sécurité, aux familles de pouvoir disposer d'un cheminement de promenade agréable et sécurisé et à tous les Thoirysiens de pouvoir privilégier des déplacements en mode doux pour atteindre les services de proximité ou les équipements publics.

La véloroute

À distinguer de la voie verte, la véloroute n'est dédiée qu'aux seuls cycles, roulant à plus grande vitesse, par exemple pour se rendre au travail. L'avant-projet, évoqué dans le n°21 du magazine, permettra de relier le centre de Thoiry, depuis le chemin du Pont de Gremaz à Badian, en passant par le hameau de Gremaz, le tout en voies dédiées: une pour les piétons, une pour les cycles et l'actuelle route aux véhicules motorisés.

Nécessitant l'achat de bords de parcelles privées, le projet a été présenté aux propriétaires et les négociations sont en cours afin que ce projet d'intérêt général majeur puisse voir le jour le plus rapidement possible. Le démarrage de ce projet est donc directement conditionné à la décision des propriétaires fonciers. Reliée à la voie verte par la rue des Battoirs et la rue de l'Abattoir, cette voie permettra aux administrés qui le souhaitent de se déplacer vers Genève à vélo, en toute sécurité. ●



800 m

Avec la traversée de la rue du Quart, c'est la distance qui reste à traiter pour finir le chemin des écoliers.
Objectif : printemps 2022.

La traversée de Fenières

Une réflexion est en cours pour traiter la traversée de Fenières afin de ralentir les véhicules et mixer les usages.



“
*Le démarrage du projet
 de véloroute Gremaz-Badian est
 directement conditionné à la décision
 des propriétaires fonciers.*
 ”



Étude de circulation

Suite à une réunion de travail avec les riverains, une étude de circulation a été lancée afin de faciliter le trafic dans le quartier des Maladières, desservi par l’Avenue et la rue du Velard. La sécurisation des chaussées vers le carrefour avec la rue de l’Etraz depuis la rue Pauline ou la place d’Allemogne est également intégrée au travail demandé au cabinet spécialisé.

L’avant-projet, qui sera présenté aux riverains, comprendra des aménagements de voirie mais aussi des restructurations paysagères. La création d’une aire de jeux est notamment envisagée entre les rues du Velard et l’Avenue. ●

Les Chaucidou

Afin de répondre au mieux à la contrainte du partage de chaussée dans certaines rues Thoirysiennes où les emprises sont insuffisantes pour un aménagement trottoir/chaussée, la municipalité a engagé, en concertation avec les habitants et riverains, une réflexion sur la mise en œuvre de Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB).

Plus connue sous le nom de Chaucidou (CHAUssée pour les CIRCulations DOUCes), le principe est que les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle, les cyclistes et piétons sur deux voies latérales multi-usage appelées rives, sur lesquelles ils sont prioritaires. Lors du croisement de deux véhicules motorisés sur la bande centrale, ils sont autorisés à se déporter sur les voies latérales.

La mise en œuvre de ces voies nécessite : une limitation de la vitesse à 30 km/h, la pose de stops sur les rues qui croisent la CVCB, l’aménagement de l’entrée et de la sortie de la voie. Le stationnement est interdit sur les deux rives.

Les rues d’Allemogne et de la Croix seront aménagées dès le printemps 2022. Une réflexion est en cours sur la rue de la Crotte du Moulin. ●



Des aménagements pour les jeunes

Cet été, plusieurs aménagements ont été réalisés sur la commune et notamment sur les équipements destinés à la jeunesse : un city stade a été installé, un self a été mis en service à l'école des Gentianes et la cour de l'école maternelle a été réaménagée.



City stade

Le city stade a été inauguré le 16 juillet en présence des élus de la municipalité, des associations locales et particulièrement du football Sud Gessien dont les U15 et U17 se mesuraient sur le city aux jeunes Thoirysiens. Une ambiance conviviale et la joie de retrouver un équipement de loisirs plébiscité avant l'été.





Cour de l'école maternelle les Tourterelles

La cour de l'école maternelle a été rénovée afin d'être désimperméabilisée et de pouvoir lutter contre les îlots de chaleur. Dès la rentrée, les enfants de l'école maternelle se sont appropriés les nouveaux espaces de jeux, définis en collaboration avec les enseignants. La nouvelle cour a été inaugurée le 10 septembre.

Self de l'école des Gentianes

Dès la rentrée, les élèves de l'école élémentaire des Gentianes ont pu découvrir le self, installé durant la période estivale. Une initiation à l'autonomie pour tous ces jeunes qui apprécient de se servir seul. L'investissement a fait l'objet d'une subvention de la région AURA. ●



Travaux

Sentier de Nardèrans

Durant l'été, le sentier de Nardèrans a fait l'objet d'une réfection depuis la Croisée afin de faciliter l'accès à l'alpage pour les troupeaux et permettre ainsi à l'activité pastorale de perdurer. Le pierrier a été traité et une fascine a également été posée afin de retenir d'éventuelles coulées de pierres sur le sentier. Découvrez le sentier avant/après les travaux. ●



Végétalisation du cimetière



Sensible aux démarches de développement durable et à la transition écologique, la municipalité a souhaité favoriser la place du végétal au sein du cimetière. Le réaménagement permet de circuler plus aisément et les traitements des espaces permettent une non imperméabilisation des sols. Les allées périphériques, le colombarium et le jardin du souvenir sont traités en résine perméable Hydroway®, les allées secondaires et les espaces inter-tombes sont végétalisés: les semis sont en train de lever. Au printemps des espaces de fleurs en libre-service seront installés et un arbre sera planté pour créer un espace ombragé de repos et de recueillement. ●

Le programme des festivités de fin d'année

Afin de recréer du lien, l'équipe municipale vous propose des activités pendant la période festive de fin d'année.



La patinoire revient place des orchidées du 18 au 29 décembre. L'activité sera ouverte à tout public, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h, les mercredis de 14 h à 19 h 30 et les samedis et dimanches de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h 30. Des patins seront à disposition sur place.

Du 6 au 20 décembre les enfants pourront venir poster leur **lettre au Père Noël** dans la grande boîte place des Orchidées, et venir le rencontrer en personne le samedi 18 de 16 h à 19 h, le dimanche 19 et le mercredi 22 décembre de 15 h et 18 h.

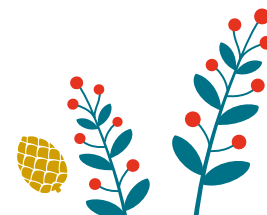
Les jeunes Thoirysiens pourront venir se faire maquiller le samedi 18 et le mercredi 22 entre 15 h et 18 h, près de la patinoire et s'inscrire en mairie pour **un atelier décoration de Noël** qui

se déroulera à l'espace municipal de convivialité le mercredi 22 décembre entre 9 h et 12 h.

Pour les aînés, la municipalité renoue avec **le traditionnel repas dansant** offert en décembre aux personnes de plus de 75 ans qui sont invitées à la salle des fêtes pour un repas et après-midi festifs.

Toutes ces animations sont offertes par la municipalité; vous les retrouverez très prochainement en détail sur tous nos supports de communication.

Belles fêtes de fin d'année à tous et n'hésitez pas à en profiter pour venir retrouver vos commerçants de proximité pendant que vos enfants s'amuse. ●



Le recensement citoyen

Tout français, domicilié à Thoiry doit **spontanément, dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire, se faire recenser** auprès de la mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Compte-tenu de la situation liée au coronavirus (Covid-19), la durée de la JDC en présentiel a été réduite à une demi-journée, durant laquelle les participants suivent :

- Des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale
- Un enseignement sur le civisme
- Une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les préjugés sexistes et la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles
- Des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française et une information sur les différents dispositifs d'insertion pour les jeunes déscolarisés

À la fin de la demi-journée, les participants se voient remettre un certificat de participation à la JDC qui est nécessaire pour s'inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.) ou un concours administratif soumis au contrôle de l'autorité publique française. •



Ateliers CLIC

Le CLIC propose des ateliers gratuits aux seniors de 60 ans et plus sur le thème prévention et bien vieillir. Deux ateliers sont prévus fin 2021 et se tiennent à la salle des fêtes de Chevry, au 168, rue Saint-Maurice :

- Rester à tout prix chez soi ou partir... pourquoi et pour aller où?
Mardi 30 novembre de 14 h 30 à 16 h 30
- Organiser son projet de changement de lieu de vie ou celui d'un proche
Mardi 14 décembre de 14 h 30 à 16 h 30

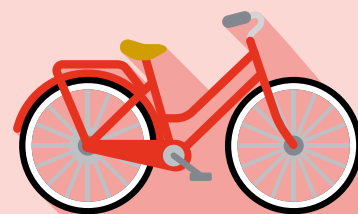
Renseignements et inscriptions

04 50 41 04 04 ou clic@paysdegexaglo.fr •



Les Thoirysiens en image

Ce sont les premiers à partager avec nous, avec vous, une action, un projet. En septembre 2021, Françoise et Michael Dittmar ont cheminé à vélo depuis le lac de Constance jusqu'à Königssee. Un parcours dans un panorama alpin exigeant de plus de 400 km qui les a conduits depuis les rives du Bodensee jusqu'à celles du Königsee, avec un petit détour par Munich et un passage à Pfronten. C'est ici, dans cette ville bavaroise jumelée avec Thoiry, qu'ils ont eu la gentillesse de nous envoyer de leurs nouvelles et de jolies photos. •



Retour en images sur le voyage de fleurissement 2021

Les lauréats de l'édition 2020 du concours annuel communal de fleurissement des particuliers participent activement à l'embellissement de notre ville.

Afin de récompenser les lauréats de chaque catégorie du concours, la municipalité a organisé une excursion le samedi 16 octobre 2021, à la découverte du patrimoine de l'Ain. Au programme de la journée : visite du moulin à huile de Neuville-sur-Ain et des soieries Bonnet à Jujurieux.

Le moulin à huile

Le moulin, situé au cœur du village de Neuville sur Ain, a été construit en 1771 et fabriquait autrefois de la farine de blé et de gaude (maïs). Il est équipé de sa meule de pierre qui était entraînée autrefois par l'énergie de la rivière. Aujourd'hui, le moulin produit de l'huile de noix et de noisettes. Lors des visites, on y découvre le vieux pressoir mécanique qui précède un visionnage de film expliquant les étapes de fabrication de l'huile.





Les soieries

La visite du musée permet la découverte des anciens ateliers de tissage et des bureaux de l'usine, tels qu'ils se présentaient lors du fonctionnement de la SETB (Société d'Exploitation des Textiles Bonnet), maison de soieries lyonnaise, spécialisée dans la mode et la haute couture. Outils, machines, tissus, fils, productions à différents stades de leur fabrication ont été préservés et permettent de découvrir le métier des ourdisseuses, tisseuses, liseurs, gareurs, mécaniciens, etc.



Restaurant le Panoramique

À midi, le groupe s'est arrêté déjeuner au restaurant le Panoramique à Cerdon. ●

L'espace municipal de convivialité prend vie

L'espace municipal de convivialité a ouvert ses portes début octobre. Installé au sein de la résidence des balcons de Narderrans, au 250 rue de la Gare, des activités sont proposées par cycles. On y retrouve actuellement des ateliers équilibre, des animations autour du jeu et des ateliers Trico'Thé.

Ateliers équilibre

L'objectif de ces ateliers, destinés aux plus de 65 ans, est de leur faire pratiquer une activité physique adaptée à leurs besoins, leurs envies et leurs possibilités dans un objectif de prévention des chutes. L'équilibre y est travaillé par des exercices qui permettent de prévenir la chute, apprendre comment se relever...



Jeux de société

Chaque mercredi, de 17h à 19h, des ateliers jeux sont proposés à tous, sans inscription. Des animateurs proposent et font découvrir des jeux sur une thématique différente : adresse, ambiance, narratif, stratégie, réflexe, énigmes et enquêtes...



**Consultez
régulièrement
le programme
des activités
en scannant
ce QR code**



Trico'Thé

Envie de découvrir le tricot tout en bavardant, en échangeant sur les techniques, en buvant un thé ou un café ? Les ateliers Trico'Thé ont démarré au mois d'octobre et se font peu à peu connaître du public. Une jolie occasion de se retrouver le lundi après-midi dès 14h avec son ouvrage. ●



La compétence GeMAPI

Compétence obligatoire portée par la Communauté d'Agglomération, la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) est un ensemble de missions qui associent la gestion du risque inondation à celle des milieux aquatiques.

Elles se traduisent concrètement par des interventions sur les cours d'eau, la ripisylve et les zones humides du Pays de Gex. Elles ont pour but de préserver, de restaurer ces écosystèmes aquatiques, de rétablir leur fonctionnement naturel mais aussi de protéger les personnes et les biens contre les inondations liées aux cours d'eau pour les 450 km de cours d'eau du territoire, répartis sur deux bassins versants : Pays de Gex-Léman pour 24 communes et Valserine pour Chézery-Forens, Lélex et Mijoux.

Concrètement, Pays de Gex Agglo gère et entretient des bassins écrêteurs de crues (destinés à stocker des

volumes d'eaux importants lors de fortes crues qui limitent voire suppriment les débordements en aval de l'ouvrage), assure la surveillance des cours d'eau dans les zones à enjeux, restaure des zones humides et des champs d'expansion de crues, aménage de nouveaux ouvrages de gestion des crues, restaure la morphologie des cours d'eau dégradés.

À Thoiry, la restauration hydromorphologique de l'Allemogne planifiée en 2021 et reportée en 2022, s'inscrit pleinement dans la compétence GeMAPIenne (voir magazine n°21). ●

Bienvenue

Aliénor, Bernadette, Claudine EMERY
née le 2 juin 2021 à Genève

Maxime, Luc, Joseph AQUAIRE
né le 4 juin 2021 à Epagny Metz-Tessy

Sofia, Ambre CHAPELOT
née le 12 juin 2021 à Saint-Julien-en-Genevois

Anastasia KURTANIDZE
née le 16 juin 2021 à Contamine-sur-Arve

Leonardo DUARTE DE SOUSA OLIVEIRA AMARAL
né le 24 juin 2021 à Saint-Julien-en-Genevois

Simone BERZANO
né le 9 juillet 2021 à Epagny Metz-Tessy

Yaëlle, Anne, Émilie SCHULZ
née le 11 juillet 2021 à Saint-Julien-en-Genevois

Lyse, Jacqueline PALOU
née le 6 août 2021 à Annecy

Alexandre, Ali IBRAHIM
né le 10 août 2021 à Contamine-sur-Arve

Casper, Francis, Jack RISSELADA
né le 10 septembre 2021 à Annemasse

Gloria, Cathy, Colette DESOMBRE
née le 15 septembre 2021 à Contamine-sur-Arve



Félicitations

Naciye, Ronay TUNCER et Julien, Victor COLIN
mariés le 31 juillet 2021

Audrey, Delphine MARTIN et Vincent, François GATTO
pacsés le 13 août 2021

Sophie, Sandra COLIN et Roberto RINALDESI
mariés le 21 août 2021

Pauline, Paulette, Emma PELAZ
et Guillaume, André, Michel BRÉANT
mariés le 28 août 2021

India Claude Anita GARCIA CAPILLA et Mickaël LOURENÇO
mariés le 4 septembre 2021

Sophie ENGEL et David Jean BROVARONE
mariés le 4 septembre 2021

Isabelle Charlotte THERY
et Dylan Nicolas Michel André MARCHIS
pacsés le 18 octobre 2021

Condoléances

Josette LAFEVERGE veuve PIOLATTO
décédée le 1^{er} juillet 2021 à Meyrin

Madeleine, Joséphine GIRARD veuve ETOUPE
décédée le 11 juillet 2021 à Gex

Huguette, Marcelle BILLET veuve TURCHET
décédée le 10 septembre 2021 à Saint-Julien-en-Genevois



Pour
information

La municipalité souhaite relancer les animations dans notre ville et organiser des occasions de créer du lien entre nous. **Une saison d'animation, de sport et de culture est en cours d'élaboration**, avec l'organisation de nouveaux événements: thés dansants, guinguettes, Culture Bus, sorties événements sportifs... Restez attentifs, le programme 2022 sera distribué dans toutes les boîtes à lettres début d'année 2022.



DÉCEMBRE

SAMEDI 4

Bourse enfantine du Sou des écoles
de 9 h à 18 h

DIMANCHE 5

Loto des jouets du Sou des écoles
14 h

JEUDI 9

Don du sang
de 16 h à 19 h

VENDREDI 10

Loto de la Remise 01

MERCREDI 15

Repas des aînés

JEUDI 16

Auditions de Noël de l'école municipale de musique

VENDREDI 31

Réveillon de la Saint-Sylvestre par le Football Sud Gessien

VENDREDI 14

Thé dansant à l'espace municipal de convivialité
de 14 h à 17 h

VENDREDI 21

Loto de l'AGT

SAMEDI 29

Soirée privée du Football Sud Gessien

FÉVRIER

VENDREDI 4

Loto du Club Gessien d'Éducation Canine

SAMEDI 5

Culture bus - Spectacle "J'ai des doutes" de François Morel
à l'esplanade du lac à Divonne-les-Bains. Renseignements en mairie :
tarif réduit 32 € + participation au bus 2 €. Places limitées.

SAMEDI 5

Loto des JSP

MERCREDI 9

Don du sang
de 16 h à 19 h

SAMEDI 12

Loto solidarité du Football Sud Gessien

VENDREDI 18, SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20

Salon de la pêche

SAMEDI 26

Loto de la pétanque

JANVIER

SAMEDI 8

Cérémonie des vœux du Maire

DIMANCHE 9

Vente de vin chaud de l'amicale des sapeurs-pompiers sur le marché

Plus d'informations sur www.mairie-thoiry.fr

(Sous réserve de modification des associations et des mesures sanitaires en vigueur.)

Le saviez-vous ?

Intoxication au monoxyde de carbone

En cette période hivernale, le risque d'une intoxication au monoxyde de carbone, gaz dangereux, incolore, inodore qui peut s'avérer mortel, est bien présent. Afin de se prémunir de tout danger, il convient d'adopter quelques gestes simples : aérer 10 min par jour son logement, faire vérifier et entretenir annuellement son matériel de chauffage, bien respecter le mode d'emploi de ses appareils...

Plus d'infos : solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone

